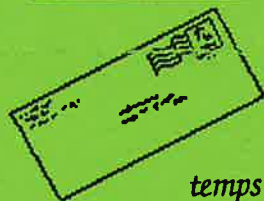


Le moment des votes !

C'est le moment pour les adhérents de notre syndicat de nous adresser la liste de leurs films français et étrangers préférés. Qu'ils soient nombreux à le faire pour que les votes soient les plus représentatifs possibles. Nous sommes aujourd'hui arrivés à notre effectif le plus élevé dans l'histoire de notre syndicat. Là



aussi, il faut souhaiter que nombre d'entre nous encouragent leurs confères à nous rejoindre pour rendre notre syndicat plus dynamique, et plus présent encore dans les actions qu'il entreprend.

Les membres du Jury Littéraire feront connaître leur choix des meilleurs livres de cinéma de l'année en même temps que seront annoncés les films plébiscités par notre référendum. D'ores et déjà, il est permis de constater l'extrême richesse et la

diversité de l'édition cette année, ce qui est encourageant pour l'activité des critiques et des historiens. La contribution de la critique au Septième Art fera l'objet d'un livre déjà annoncé (histoire, Anthologie, Dictionnaire biographique), qui se prépare activement par les soins d'une équipe au travail depuis six mois.

Bonne année à tous

Michel CIMENT

REUNIONS DU CONSEIL DU SYNDICAT

29 septembre 1995

- préparation de la prochaine Assemblée Générale du Syndicat. La date du 31 janvier 1996 est choisie.
- le trésorier, Jacques Zimmer, fait le point sur les finances du Syndicat après la Semaine de la Critique 1996; les chiffres sont encourageants, mais restent fragiles, puisque liés au renouvellement des aides de nos sponsors d'année en année (la subvention du CNC est loin de couvrir l'ensemble de nos dépenses);
- décision de transformer et de "professionnaliser" avec une nouvelle maquette à partir de 1996 le présent bulletin (voir par ailleurs)
- point sur l'avancement de l'ouvrage sur le centenaire du cinématographe;
- nouvelles adhésions: Jean-Pierre Piton ("Ciné CD-Rom", "Fantastica"); Marc Georges Boulanger ("Caux-Média")
- la nouvelle tarification des cartes vertes décidée par la FNFP avec notre accord est annoncée; le renouvellement des cartes coûtera dorénavant deux fois moins cher que la première demande;
- la décision de réimprimer un annuaire des membres du Syndicat en janvier est prise;
- point sur la participation de nos membres dans les jurys de la

FIPRESCI en cours ou à venir;

- information sur les réactions à notre courrier concernant la difficulté de consultation des archives cinématographiques à la BIFI;

29 novembre 1995

- information sur la préparation de l'Assemblée Générale du 31 janvier 1996;
- avancement de l'ouvrage pour le centenaire du cinéma; près de 300 critiques bénéficieront d'une notice biographique;
- information et discussion sur les relations de la Semaine de la Critique avec le Festival de Cannes;
- annonce de la prise en charge par le Syndicat des tâches de Secrétariat du Jury de la FIPRESCI à Cannes (voir par ailleurs);
- point sur la participation de nos membres dans les jurys de la FIPRESCI en cours ou à venir;
- problèmes posés par l'évolution de la composition du jury du Prix Sadoul;
- Nouvelles adhésions: Eric Le Guével ("Cinémascopie"); Frédéric Coquelin ("Skyrock"); Pierre Deschamps ("Les Fiches du Cinéma")

CAMERA D'OR

Comme chaque année, un des membres du jury de la Caméra d'Or cannoise sera désigné par le Conseil de notre Syndicat en début d'année. Si vous êtes intéressé, merci de faire acte de candidature par courrier ou par fax à l'adresse du Syndicat avant le 9 janvier.

LE NOUVEAU BUREAU DE LA FIPRESCI

L'Assemblée Générale de la FIPRESCI s'est déroulée à Saint Vincent en octobre dernier. Elle a élu un nouveau bureau, qui est ainsi composé: Président, Derek Malcolm (GB); Vice-Présidents, Peter van Bueren (Pays-Bas), Dan Fainaru (Israël), Helena Lindblad (Suède), Jean Roy (France); Directeurs de Département, Peter Cargin (Relations Publiques), Philippe J. Maarek (Affaires Juridiques), Esteve Rimbau (Manifestation de la FIPRESCI à San Sebastian), Walter Vian (Relations avec les magazines spécialisés). Le Secrétaire Général, Klaus Eder, a été confirmé dans ses fonctions.

CARTES VERTES POUR 1996

La plupart d'entre vous ont probablement déjà reçu les dossiers de demande de cartes vertes pour 1996. Si par hasard ce n'était pas le cas, demandez-les d'urgence au Secrétariat des Cartes de Critiques, Fédération Nationale de la Presse Française, 75736 Paris Cédex 08, téléphone 44.90.43.85 (demander Mme Thévenin)

Un changement cette année: le renouvellement des cartes reste au même prix (150 francs)... mais les nouvelles demandes, elles, sont plus chères (300 francs) puisque la FNPF créera, dorénavant, un fichier informatisé pour toutes les personnes ayant obtenu une carte, ce qui demande un travail plus important la première fois.

Si vous avez un problème particulier, si votre situation a changé depuis l'an dernier, n'hésitez pas à contacter notre représentant, Philippe J. Maarek, de préférence avant de déposer votre dossier (41, rue du Colisée, 75008 Paris, tél. (1) 42.25.85.82)

PROCHAINS JURYS DE LA FIPRESCI

☛ Istanbul (7-14 Avril). Connaissance de l'anglais indispensable. Hébergement et transport pris en charge.

☛ Oberhausen (Avril). Courts-métrages et cinéma documentaire. Hébergement pris en charge. Aide aux frais de transport possible

☛ Singapour (4-20 Avril). Connaissance de l'anglais indispensable. Hébergement et transport pris en charge. Un séminaire sur le cinéma asiatique, et particulièrement de Taïwan et de Singapour, co-organisé par la FIPRESCI et l'Association pour la promotion du Cinéma Asiatique pourrait aussi avoir lieu, avec participation (en anglais) des jurés demandée. Il faut donc s'engager à y faire une communication.

☛ Cannes. Aucune facilité n'est offerte par le Festival, en tous cas aux critiques français, qui doivent donc assumer les frais de transport et d'hébergement.

Pour tous ces jurys, faire acte de candidature avant le 9 janvier 1996 auprès de Jean Roy, notre Secrétaire général, par écrit uniquement, au 73, rue de Loumel, 75015 Paris. Il vous fera parvenir les formulaires de candidatures de la FIPRESCI. Seules les prestations ci-dessus indiquées sont garanties aux jurés, sous réserve de confirmation lors de l'invitation définitive.

Il est rappelé que les candidatures sont ensuite transmises au Secrétariat Général de la FIPRESCI. Ce dernier compose alors les jurys en fonction d'impératifs divers (rotation des pays, équilibre entre les différents continents, etc...) qui n'assurent pas automatiquement une place pour un juré français dans chaque Festival.

☛ D'autre part, pour Cannes, la tâche administrative de secrétariat du Jury de la FIPRESCI, assurée auparavant directement par celle-ci, le sera dorénavant par notre Syndicat, à la suite d'une réorganisation des activités de la FIPRESCI décidée à Saint Vincent.

Il s'agit notamment de négocier avec l'administration du Festival des aides pour les membres du jury étrangers de tous pays qui ont des difficultés d'hébergement, de prendre en charge les relations avec la presse avant, pendant, et après le festival (communiqués en français et en anglais, demandes de rendez-vous avec les membres du jury, etc.), de prendre en charge les relations avec l'administration du Festival (impression des cartes de jury, des textes sur la FIPRESCI dans le catalogue, etc.), de prendre en charge l'organisation matérielle du jury sur place (aides diverses, notamment aux jurés venant pour la première fois au Festival, organisation des réunions du jury), d'écrire, de reprographier et de diffuser les trois communiqués de presse sur place, et, enfin, d'organiser la conférence de presse finale de remise de Prix (salle, boissons le cas échéant, etc). Aucune facilité particulière n'est offerte par le Festival au secrétaire du jury qui doit donc être un journaliste déjà présent sur place.

Si un membre du Syndicat désire relayer Philippe J. Maarek, il peut faire acte de candidature à ce travail - qui n'a donc rien à voir avec la simple participation au jury en tant que membre français - avant le 9 janvier 1996.

NOUVELLES DIVERSES

- On nous apprend le décès de Karsten Witte, critique et universitaire allemand que certains d'entre nous avaient encore rencontré, très assidu, mais malheureusement très atteint, au dernier Festival de Berlin
- Nous cherchons un titre pour le Bulletin du Syndicat "nouvelle manière". Merci d'envoyer vos suggestions à l'adresse du Syndicat.



REGLEZ VOTRE COTISATION 1995!

Il est (enfin) temps de payer votre cotisation pour 1995 (250 francs) si vous ne l'avez pas fait en envoyant votre chèque à l'adresse du Syndicat. Il est rappelé que les personnes n'ayant pas réglé leur cotisation pour 1995 ne pourront pas voter lors de l'Assemblée Générale de janvier prochain, et que ceux qui n'ont pas réglé en 1994 et 1995 seront radiés d'office début 1996.